



Cadre de l'appel à candidatures 2020: La Chartreuse, territoire artistique, patrimonial et culturel

Objectifs

- Permettre la valorisation et la réappropriation sensible des patrimoines (matériels et immatériels) et des architectures comme « paysages culturels » construits avec les populations.
- Aborder les problématiques contemporaines du monde rural par le biais de l'art et de la culture, relatives par exemple à l'environnement, aux sciences du vivant, aux évolutions sociétales ou économiques.
- Promouvoir des démarches de médiation culturelle originales en direction des publics prenant en compte les liens intergénérationnels et l'accueil des nouveaux habitants, dans le cadre d'un programme à l'année
- Favoriser des démarches de création et de diffusion partagées avec les habitants du monde rural.
- Participer à l'identification et l'appropriation des valeurs d'identité culturelle énoncées en annexe (éléments de cristallisation)

Critères de sélection des projets :

- Caractère structurant du projet au plan local : ancrage local, maillage/rayonnement territorial
- Mobilisation des publics sur des temps variés et des situations différentes.
- Inscription du projet dans les valeurs d'identité du Parc de Chartreuse et en facilitant l'appropriation (cf. la charte culturelle, en annexe)
- Projets portés par des structures professionnelles employant au moins 1 salarié, et/ou rémunérant des artistes/techniciens pour leur réalisation ; ou s'engageant à un suivi administratif rigoureux par la fourniture de documents comptables notamment et à organiser toute action de communication en relation avec le Parc de Chartreuse
- Projet proposant un mode de visibilité/communication ou des outils, permettant de conserver une trace, un témoignage de l'action, restituable et valorisable dans la communication du PNRC (ex : tirages photo, vidéo, livret, road-book, + revue de presse...),

Recommandations relatives au montage des projets :

- Projet structurant co-construit entre une structure culturelle, un acteur du monde rural et une collectivité.
- Projet privilégiant le séjour et la rencontre d'artistes comme outil de développement culturel local.
- Projet réalisé sur une année au moins et possiblement renouvelable sur présentation d'un bilan argumenté sans excéder 3 années consécutives.

Modalités de soutien :

- Le soutien du Parc, après étude des dossiers par la commission ad hoc, pourra être de différentes natures :
 - accompagnement à la structuration/ingénierie ;
 - appui en communication/visibilité ;



- soutien financier, sous réserve d'acceptation par les partenaires financiers du Parc de Chartreuse

PIÈCES A FOURNIR :

- **Un descriptif détaillé du projet** : contenu du projet, calendrier du projet (de la préparation à l'exécution), localisation et maillage du projet, publics visés, modes de communications et outils de valorisation éventuels ; impacts attendus /visés par le projet au regard des objectifs de l'appel à candidature du PNRC

-**Une présentation de la structure** qui propose le projet et de ses animateurs,

- **Un budget prévisionnel et un plan de financement** affichant les co-financements sollicités.

- **Les coordonnées** de contact de la structure et de la personne référente sur le projet : adresse postale, adresse mail et téléphone.